



Retrait du Cpe,

une victoire

qui en appelle d'autres !

Nous venons de gagner, ensemble, le retrait du Contrat Première Embauche.

C'est un authentique succès de l'action syndicale unitaire et de la mobilisation des étudiants, des lycéens, des salariés de toutes générations.

Cette victoire donne confiance pour trouver des solutions positives aux problèmes de la précarité, de l'emploi des jeunes et de toutes les catégories de salariés.

Cette victoire donne confiance dans l'utilité et l'efficacité du syndicalisme dès lors qu'il mène une action unie pour défendre les intérêts des salariés.

Cette victoire appelle des suites, dans les entreprises, dans les branches professionnelles, dans les territoires au niveau national pour transformer l'essai :

Ø en mettant fin au Contrat nouvelle embauche (Cne) en le remplaçant par des Cdi et refuser toute embauche en Cne dans les entreprises de moins de vingt salariés,

Ø en requalifiant les Cdd et contrats intérim en Cdi,

Ø en transformant les temps partiels imposés en temps pleins,

Ø en combattant l'embauche des seniors dans des contrats précaires.

C'est tout le sens que la Cgt donne à son projet de nouveau statut du travail salarié et de sécurité sociale professionnelle pour lutter contre la précarité et l'insécurité sociale. Cela implique de conquérir : le droit à l'emploi stable et à temps plein, les droits liés à la personne du salarié et opposable à tout employeur, des droits garantis à tous sans discrimination, le droit à une Sécurité sociale professionnelle.

La Cgt appelle les salariés à poursuivre la mobilisation à tous les niveaux, sous des formes diverses, dans l'unité la plus large, pour obtenir l'ouverture de négociations sociales sur toutes les revendications posées afin de gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Cette période a montré combien il est urgent dans ce pays de faire valoir la parole des salariés, des étudiants et des lycéens.

Aujourd'hui, pour conforter cette victoire contre le Cpe et pour des prolongements dans les entreprises et dans le pays afin de permettre de faire reculer la précarité et imposer des avancées sociales, nous vous invitons à participer au renforcement d'un syndicalisme offensif, unitaire et démocratique en vous syndiquant à la Cgt.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, Union Locale de Bourges, 5 boulevard Clémenceau 18000 Bourges - Tél : 02 48 65 36 25 - Fax 02 48 65 50 27

Courriel : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

